

Transports Urbains - Programme modificatif d'investissement

M. LE MAIRE, Rapporteur : A la lumière du Budget Primitif, le programme d'investissement pour les Transports Collectifs Urbains n'avait permis que l'acquisition de 6 bus : 3 standard - 2 moyenne capacité - 1 P.M.R. (Transport des Personnes à Mobilité Réduite).

Ce chiffre était inférieur au chiffre d'équilibre souhaité pour le réseau (entre 9 et 11) pour un renouvellement normal des véhicules.

Dans ces conditions, nous proposons le vote d'un crédit complémentaire de 4 400 000 F, pris sur le Budget Supplémentaire, permettant l'acquisition de 3 bus standard supplémentaires.

Ces 3 véhicules seront des bus HEULIEZ type ACCES BUS GX 317, achetés dans le cadre du marché passé avec la société HEULIEZ et notifié le 22 mai 1997.

Le Conseil Municipal est appelé à approuver ces dispositions et à voter un crédit complémentaire de 4 400 000 F qui sera repris au budget supplémentaire de l'exercice courant par affectation partielle de l'excédent du compte administratif 1996.

Après en avoir délibéré et sur avis favorables des Commissions Transport et du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces propositions.

Récépissé préfectoral du 2 octobre 1997.